



Contrat de Noël – Décembre 2019/Janvier 2020

Producteur

Fournil Bio La Couronne des Prés
 6, avenue de la Mauldre-78680 Épône
 SIRET 528 810 930 00016
 RCS Versailles 528810930
 tél/fax 01.39.29.20.83

Adhérent (nom, adresse, téléphone) :

Adhérent 2 (si partage du panier) :

Les signataires du présent contrat s'engagent de **Décembre 2019 à janvier 2020** :

Du 04 décembre 2019 au 29 janvier 2020 sauf le 25/12 et le 01/01

Engagements de l'adhérent :

Préfinancer la production,
 Assurer au moins une permanence de distribution,
 Gérer son panier (partage éventuel de son contenu, gérer les retards et absences aux distributions).

Engagement du producteur partenaire :

Livrer des produits de qualité et frais,
 Etre transparent sur le mode de fixation du prix et ses méthodes de travail,
 Donner des informations sur la production,
 Etre présent aux distributions (au moins une fois sur trois).

Constitution du panier et paiement

Description	Prix unitaire	Quantité pour chaque livraison							Quantité totale	Prix total
		04/12/19	11/12/19	18/12/19	08/01/20	15/01/20	22/01/20	29/01/20		
Brioche classique (350g)	6,50 €
Galette 180g (3-4 pers)	10,80 €
Galette 220g (4-6 pers)	13,80 €
Galette 220g (6-8 pers)	19,50 €
Galette 280g (8-10 pers)	26,00 €
Christollen 300g (2-3 pers)	8,00 €
Christollen 500g (3-5 pers)	12,00 €
Christollen 800g (5-7 pers)	18,00 €
TOTAL									...	

*1 exemplaire obligatoire pour le producteur (2 exemplaires si vous en souhaitez un pour vous)



Contrat de Noël – Décembre 2019/Janvier 2020

Modalités de paiement : par chèques à l'ordre de "La couronne des près".

**1er chèque pour les distributions du 04 décembre au 19 décembre.
2nd chèque pour les distributions du 8 janvier au 29 janvier.**

Numéro de chèque	Banque	Montant

Partage et distribution des paniers

Les distributions ont lieu de 18h30 à 20h à Poissy.

Ce contrat est élaboré pour une période de 2 mois.

Fait à Poissy, en 1 exemplaire*, le

Signature de l'adhérent	Signature du producteur